

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION DES SERVICES OGUST MANAGER EN MODE SAAS

Dernière version en date du 01/12/2018

PREAMBULE

Veillez lire attentivement ces conditions générales de vente et d'utilisation. elles définissent les conditions et restrictions d'utilisation et de services que vous acceptez en achetant et en utilisant les produits et/ou services OGUST de la Société OGUST.

En utilisant tout ou partie des produits et/ou des services OGUST de la Société OGUST, vous acceptez toutes les dispositions des présentes conditions générales d'utilisation et de services ainsi que les limitations de garantie et responsabilité décrites à l'article 19.

Vous reconnaissez que les conditions générales d'utilisation et de services sont exécutoires au même titre que tout autre contrat écrit que vous auriez signé.

Si vous êtes en désaccord avec les termes des présentes conditions générales d'utilisation et de services, vous n'êtes pas autorisé à commander des produits et/ou à utiliser les produits et/ou services de la Société OGUST.

Les présentes conditions générales d'utilisation et de services peuvent être modifiées à tout moment par la Société OGUST. Dans pareil cas, la Société OGUST informera les clients par affichage sur son site internet.

Il est toutefois de la responsabilité de chaque client de consulter régulièrement les présentes conditions générales afin de se tenir informé de ses éventuelles modifications.

Article 1. DEFINITION

Les termes débutant par une majuscule au sein des présentes conditions générales d'utilisation et de service, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel, auront la signification qui leur est donnée ci-après :

| | |
|--------------------------|--|
| Bon de Commande | signifie selon le cas, toute proposition commerciale émanant de OGUST acceptée par le Client ou tout bon de commande émis par le Client et accepté par OGUST. Ces documents sont considérés comme annexés aux présentes Conditions Générales |
| Client | signifie la Partie qui souscrit aux Services |
| Conditions Générales | signifient les présentent conditions générales de vente et d'utilisation |
| Données | désignent les informations, publications et, de manière générale, toutes les données saisies par le Client et/ou l'Utilisateur dont l'utilisation est l'objet du présent contrat, pouvant être consultées uniquement par les Utilisateurs |
| Identifiants | désignent tant l'identifiant propre de l'Utilisateur ("login") que le mot de passe de connexion ("password"), communiqués après inscription au Service |
| Internet | désigne l'ensemble de réseaux interconnectés, lesquels sont localisés dans toutes les régions du monde |
| Intranet | désigne le réseau informatique propre à une entreprise ou une organisation, utilisant les protocoles TCP/IP et, plus généralement, les technologies de l'Internet et pouvant être relié au réseau Internet |
| Logiciels OGUST | désigne tout logiciel fourni par OGUST au Client en mode SaaS et en particulier les Solutions associées |
| Options | désigne les logiciels proposés en option avec ou sans consommables payants |
| Partenaire | désigne les sociétés pour lesquelles OGUST est un intermédiaire. Ces sociétés proposent aux clients d'OGUST leurs solutions logicielles et leurs services |
| Plate-Forme | signifie la combinaison spécifique de matériel informatique et d'environnement logiciel au sein desquels les Logiciels sont installés et/ou à partir de laquelle l'Utilisateur peut y accéder et/ou les utiliser |
| Service applicatif | désigne le service proposé en mode SaaS par OGUST, permettant l'utilisation des Services OGUST par le Client |
| Services OGUST | désigne tous les produits et services de la gamme OGUST présents et à venir, commercialisés par OGUST sous forme d'abonnement, d'options ou de consommables, fonctionnant à l'aide de la technologie Internet et les services de conseil, de formation et de développement informatique. Ils sont détaillés dans l'article 6 du présent document |
| Solution Logicielle | désigne les services Logiciels et l'infrastructure qui leur est liée |
| OGUST | désigne la société OGUST, société anonyme à conseil d'administration, au capital de 70.600 euros, immatriculée sous le numéro unique d'identification RCS BOBIGNY B 488 183 039, dont le siège social est sis 8 rue Paul Cézanne 93360 NEUILLY PLAISANCE |
| Utilisateur | désigne la personne placée sous la responsabilité du Client (préposé, salarié, représentant, etc.) et bénéficiant d'un accès aux Services OGUST sur son ordinateur en vertu de la licence d'utilisation contractée par le Client |
| Utilisateur de référence | désigne la personne placée sous la responsabilité du Client et bénéficiant d'un accès aux Services OGUST sur son ordinateur en vertu de la licence d'utilisation contractée par le Client, et reconnue comme personne de référence chez le Client |

OGUST, une solution éditée par

SYKIO (siège social) : 71 rue de la Fraternité, 93100 MONTREUIL - FRANCE

Tél. : +33(0)1 84 21 10 10 | Fax : +33(0)1 84 21 10 11 | E-mail : contact@ogust.com | web : www.ogust.com

SA au capital de 70.600 € | SIRET 488 183 039 00087 | NAF 7022Z | NII FR61488183039

Article 2. OBJET

- 2.1. Les présentes Conditions Générales ont pour vocation de régler :
- Les conditions dans lesquelles OGUST fournit au Client un accès disponible et sécurisé à la Plate-Forme qui a pour vocation de lui permettre d'accéder en ligne, en fonction de ses besoins et de son abonnement, aux Logiciels hébergés dont un droit d'utilisation lui est concédé ;
 - Les droits et obligations du Client et de l'Utilisateur quand à l'accès et l'utilisation des Services OGUST.
- 2.2. Par les présentes, OGUST octroie au Client :
- Un droit personnel, non-exclusif, non-transférable d'accès en ligne et d'utilisation des Logiciels et Options. Ce droit d'utilisation permet aux Utilisateurs, limitativement, identifiés, qualifiés et dénombrés dans le Bon de Commande, d'accéder et d'utiliser les Logiciels et Options pour les propres besoins internes du Client ;
 - Des services associés, à savoir :
 - l'accès disponible et sécurisé (notamment mais non exclusivement par le biais d'échanges de données cryptées) à distance à la Plate-Forme, son hébergement, son exploitation, sa maintenance,
 - des prestations d'hébergement et de sauvegarde des données,
 - des prestations d'assistance et de maintenance.
- 2.3. Le bénéfice de la présente licence d'utilisation, nécessite l'accès par le Client à Internet, non compris dans les Services OGUST, et devra être fourni et/ou installé par un opérateur de télécommunications et/ou par un autre prestataire sous la responsabilité technique et financière et selon le choix du Client.
- 2.4. La Licence n'a pas pour effet de transférer au Client des droits autres que ceux expressément concédés au titre du présent contrat. Le Client s'interdit de pratiquer des exploitations autres que celles strictement définies à l'article 2.2. ci-dessus et dans le Bon de Commande, et s'interdit notamment d'effectuer une quelconque copie de tout ou partie des Logiciels, de pratiquer quelques modifications que ce soit, de tenter d'ouvrir les fichiers fermés et/ou d'accéder aux sources, d'émettre des revendications sur les sources, de télécharger, réutiliser, désassembler, décompiler, adapter, arranger, traduire tout ou partie des éléments des Logiciels. Il ne pourra pas non plus les reproduire de façon permanente ou provisoire, en tout ou partie, par tout moyen et sous toute forme. De même, le Client ne pourra pas les exploiter sur un autre support qu'il contrôlerait directement ou indirectement, différent que ceux prévus aux présentes.

Article 3. ACCEPTATION EXPRESSE DES CONDITIONS GENERALES

Les présentes sont susceptibles d'être modifiées à tout moment sans préavis. La dernière mise à jour des Conditions Générales est disponible à l'adresse Internet suivante :

<http://www.ogust.com/conditions-generales-de-vente/>.

Chaque contrat est constitué des présentes Conditions Générales et du Bon de Commande qui les complètent ainsi que, le cas échéant des conditions générales de vente des Partenaires. Les dispositions du Bon de Commande prévalent sur les Conditions Générales. Les conditions générales de vente des Partenaires accessibles en via un lien dans le Bon de Commande et ne sont applicables que pour les Solutions Logicielles dudit Partenaire.

L'ensemble des conditions expriment seules l'intégralité des obligations des parties.

Article 4. COMMANDE

La transmission d'un Bon de Commande ou devis signé à la main ou par signature électronique par le Client, le règlement partiel ou intégral de l'abonnement à l'un des Services OGUST ou l'activation d'un essai gratuit entraînent l'acceptation expresse et sans réserve par le Client de la dernière version des Conditions Générales.

La commande est considérée comme ferme et définitive à compter de la signature du Bon de Commande ou du devis ou du règlement partiel ou intégral de l'abonnement à l'un des Services OGUST.

Article 5. INFORMATION DU CLIENT - CONDITIONS D'UTILISATION

Le Client assure avoir pris connaissance, préalablement à la signature de son contrat (ou Bon de Commande) des présentes Conditions Générales, des caractéristiques techniques des Services OGUST et des Options ainsi que des spécificités pour l'utilisation desdits Service(s).

Le Client s'engage à n'utiliser les Services OGUST mis à sa disposition que pour ses besoins propres ou ceux de sa structure contractante, pour les seules finalités visées au présent contrat.

Les Clients qui y sont soumis et souhaitent traiter ou stocker des données de santé protégées via les Services OGUST doivent conclure un contrat spécifique "Données de santé" avec OGUST. Ce contrat est soumis à une tarification spéciale. Il est obligatoire avant toute utilisation des Services de OGUST en lien avec données de santé protégées.

Tout traitement, transmission, diffusion ou représentation d'informations ou données via les Services OGUST, par le Client, sont effectués sous sa seule et entière responsabilité et dans le strict respect des dispositions légales et réglementaires.

Le Client s'engage, en particulier, à traiter, diffuser, télécharger, ou transmettre par l'intermédiaire des Services OGUST que des informations et données dont l'exploitation ne viole aucun droit de propriété intellectuelle ou industrielle, ni tout autre droit privatif, ou ne constitue pas une infraction pénale.

Le Client, en qualité de propriétaire et responsable du traitement des Données, est responsable des finalités et moyens de traitement de ces Données et doit effectuer toute formalité déclarative utile auprès de la CNIL.

De même, le Client s'engage à ne pas transmettre par l'intermédiaire des Services OGUST des courriers électroniques non sollicités (notamment des chaînes de courriers ou des messages publicitaires), des contenus comprenant des virus informatiques ou tout autre code, dossier ou programme conçu pour interrompre, détruire ou limiter la fonctionnalité de tout logiciel, ordinateur ou outil de télécommunication. Cette énumération n'est pas limitative.

Le Client s'engage à ne pas développer ou commercialiser les solutions logicielles, objet du présent contrat, ou des produits susceptibles de le concurrencer.

En vue d'assurer une collaboration étroite entre les parties, le Client désigne en son sein un responsable chargé d'assurer la communication avec les services de OGUST et de ses Partenaires pour les Options.

Le Client s'engage en outre à signaler sans délai toute anomalie concernant l'exploitation du système.

Le Client s'engage également à ne pas entraver ou perturber les Services et les serveurs de OGUST et de ses Partenaires, et à se conformer aux conditions requises, aux procédures, aux règles générales qui lui sont communiquées par OGUST et ses Partenaires, pour la bonne mise en œuvre des Services OGUST.

OGUST ne garantit pas l'adaptation des Logiciels et Options à tous les besoins propres du Client qui reconnaît avoir été informé des fonctionnalités visées dans la documentation à disposition sur le site internet www.ogust.com et ceux de ses Partenaires, ou dans l'Aide en ligne.

Le Client reconnaît disposer du matériel nécessaire à l'utilisation des Services OGUST et des Options.

Article 6. PRESTATIONS VISEES

OGUST met à la disposition de ses Clients un service payant d'accès à des Solutions Logicielles fonctionnant à l'aide de la technologie Internet et accessibles par cette dernière.

Les Services OGUST sont des outils d'aide à la gestion accessibles via un navigateur Internet moderne (dernières versions stables des éditeurs communs). Le navigateur utilisé doit permettre l'enregistrement des variables de session, l'enregistrement des cookies, l'utilisation des technologies JavaScript et Adobe Flash. Le Client est invité à télécharger soit le navigateur Internet gratuit conseillé pour un fonctionnement optimal, soit un navigateur de son choix compatible avec le service souscrit.

OGUST ne saurait être tenu responsable des éventuels dysfonctionnements liés à l'utilisation d'un navigateur Internet, ce dernier étant édité et maintenu à jour par une société extérieure.

Les Services OGUST sont commercialisés sous la forme d'abonnements mensuels. Les fonctionnalités des services sont précisées sur le site Internet www.ogust.com. Les services proposés sont susceptibles d'évolution en termes de fonctionnalités ou d'ergonomie sans information préalable des Clients. Ces évolutions ne sauraient en aucun cas modifier le contrat entre OGUST et le Client.

Les services OGUST comprennent en outre les prestations suivantes :

- La mise à disposition des Logiciels et Options sur des serveurs sécurisés,
- Des mises à niveau automatiques lors de la sortie des nouvelles versions,
- Une disponibilité des serveurs 24 heures sur 24. 7 jours sur 7, en dehors des heures de maintenance,
- Une accessibilité depuis n'importe quel ordinateur relié à internet et muni d'un navigateur Internet moderne (OGUST recommande l'utilisation de la dernière version du navigateur Firefox),
- Un support en ligne (Service desk),
- Des sauvegardes régulières des données contenues sur les serveurs sécurisés.

D'une manière générale, les prestations sont assurées conformément à la charte qualité figurant en Annexe 1 des présentes.

Article 7. MISE EN SERVICE ET ACCES AUX SERVICES

L'initialisation est réalisée dans les délais et conditions précisés sur le Bon de commande.

Le Client utilisera seul son droit d'accès à la Plate-Forme et aux Services OGUST. Il pourra se connecter à tout moment – à l'exception des périodes de maintenance –, à savoir :

- 24 heures sur 24,
- 7 jours sur 7,
- y compris les dimanche et jours fériés.

L'accès s'effectue :

- à partir de tout ordinateur Client nomade,
- au moyen des Identifiants fournis au Client par OGUST lors de l'initialisation du compte (Utilisateur de référence)
- au moyen des Identifiants fournis par le Client à ses collaborateurs.

L'identification du Client lors de son accès aux Services applicatifs se fait au moyen d'un Identifiant (login + mot de passe).

Le Client utilisera les Identifiants qui lui auront été communiqués lors de chaque connexion aux Services OGUST.

Les Identifiants sont destinés à réserver l'accès des Solutions objets du Contrat aux Utilisateurs du Client, à protéger l'intégrité et la disponibilité des Solutions, ainsi que l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des Données du Client telles que transmises par les Utilisateurs.

Les Identifiants sont personnels et confidentiels. Ils ne peuvent être changés que sur demande du Client ou à l'initiative de OGUST sous réserve d'en informer préalablement le Client. Le Client s'engage à mettre tout en œuvre pour conserver secrets les Identifiants le concernant et à ne pas

les divulguer sous quelque forme que ce soit.

Le Client est entièrement responsable de l'utilisation des Identifiants et il est responsable de la garde des codes d'accès qui lui sont remis. Il s'assurera qu'aucune autre personne non autorisée par OGUST n'a accès aux Services OGUST. De manière générale, le Client assume la responsabilité de la sécurité des postes individuels d'accès aux Solutions. Dans l'hypothèse où il aurait connaissance de ce qu'une autre personne y accède, le Client en informera OGUST sans délai et le confirmera par courrier recommandé.

En cas de perte ou de vol d'un des identifiants, le Client utilisera la procédure mise en place par OGUST lui permettant de récupérer ses identifiants par email.

Article 8. LICENCE D'UTILISATEUR FINAL

Dans le cadre d'une utilisation en mode opératoire SaaS (Software as a Service : fourniture d'applications informatiques hébergées), OGUST s'engage à héberger les Solutions Logicielles sur un serveur et à assurer la surveillance et la maintenance du bon fonctionnement de cette infrastructure dans le cadre d'une obligation de moyens. Il est précisé que la redevance due par le Client est exclusive de toutes dépenses complémentaires, notamment le coût des télécommunications et d'accès à Internet, nécessaires à l'accès et à l'utilisation des Services OGUST et qui restent à la charge du Client.

8.1. Droits Concédés :

Les Solutions Logicielles ne sont en aucun cas vendues, mais leur utilisation est concédée conformément aux termes et conditions du présent article.

En toute hypothèse, le droit d'utilisation est personnel au Client et ne peut faire l'objet d'aucune cession ou prêt à d'autres personnes; toute autre utilisation des Solutions Logicielles étant formellement interdite. L'utilisation des Solutions Logicielles est ainsi destinée à couvrir uniquement les besoins internes et professionnels du Client.

Sous réserve du complet paiement du prix, OGUST concède au Client un droit personnel, limité, temporaire, non-transférable et non-exclusif, d'accéder via l'Internet et d'utiliser les Solutions Logicielles, sous leur forme exécutable, sur une Plate-forme dédiée pour la durée prévue dans le Bon de Commande.

8.2. Limitations :

Restrictions. Le Client s'engage à respecter ces instructions et recommandations ainsi que toutes mises à jour communiquées ultérieurement. Toute utilisation non-prévue aux présentes est interdite et, en particulier mais sans limitation, le Client s'engage à ne pas (ni autoriser un tiers à le faire) (i) installer les Solutions Logicielles et/ou les utiliser pour d'autres fins que celles décrites dans la documentation, (ii) faire d'autre copie, reproduire, altérer, adapter, traduire de quelque façon que ce soit, intégrer dans un autre produit, tout ou partie des Solutions Logicielles ou de leur documentation, créer des œuvres dérivées à partir des Solutions Logicielles, désassembler ou pratiquer quelque ingénierie inverse, ni essayer d'en découvrir les codes sources (réputés strictement confidentiels), (iii) modifier de quelque façon que ce soit les Solutions Logicielles, même dans la mesure de corriger les erreurs qu'il peut contenir, cette faculté étant exclusivement réservée à OGUST, (iv) distribuer, donner ou vendre en sous-licence, diffuser, céder, louer, prêter, donner en crédit-bail, vendre, donner, ou autrement transférer à des fins commerciales, même gratuitement, tout ou partie des Solutions Logicielles, par tout moyen, à qui que ce soit, sauf accord express de OGUST (v) enlever, cacher ou altérer toute mention de propriété, tout label, toute mention légale, telle que mention de marques ou de droits d'auteur, apposé sur ou dans les crédits des Solutions Logicielles ou leur documentation associée.

OGUST se réserve expressément le droit de corriger ou de faire corriger et de réparer ou de faire réparer, toute anomalie que pourrait contenir les Solutions Logicielles dans la mesure où cela est nécessaire pour assurer une utilisation des Solutions Logicielles en conformité avec leur documentation et leur destination.

OGUST se réserve par ailleurs le droit d'adapter ou de faire adapter, de modifier ou de faire modifier et d'apporter ou de faire apporter des améliorations aux Solutions Logicielles ou leur Documentation ou d'en arrêter la diffusion, sans préavis et sans obligation d'en notifier quiconque.

Modalités techniques complémentaires :

OGUST met à la disposition du Client un accès aux Solutions Logicielles selon les conditions prévues dans le Bon de Commande et la documentation, sauf interruption requise au titre des prestations d'assistance, de garantie et de maintenance, des pannes éventuelles, des contraintes techniques liées aux spécificités du réseau Internet, sans que l'ensemble de ces périodes d'interruption ou autres contraintes précitées ne puisse entraîner l'engagement de la responsabilité de OGUST ni ouvrir droit à une quelconque indemnité.

OGUST se réserve la possibilité de modifier ou d'interrompre l'accès aux Solutions Logicielles notamment pour des raisons de maintenance, de mise à jour ou d'amélioration ou pour en faire évoluer le contenu et ce, sans indemnité ou obligation quelconque, même si dans la mesure du possible, OGUST s'efforcera de mettre en œuvre les moyens économiques raisonnables dont elle dispose pour minimiser le désagrément possible.

Copie. Il est interdit par la loi d'effectuer des copies non-autorisées des Solutions Logicielles. Compte tenu du mode de distribution du Produit (SaaS), le Client n'est pas autorisé à effectuer de copie unique de sauvegarde.

8.3. Limitations relatives à l'interopérabilité :

Conformément aux dispositions de l'article L.122-6-1 IV du Code de la propriété intellectuelle, le Client n'est pas autorisé à effectuer des actes de décompilation afin de rendre les Solutions Logicielles interopérables avec des matériels ou d'autres logiciels avant d'en avoir informé OGUST, directement, préalablement, par écrit et tant que les informations nécessaires à l'interopérabilité sont disponibles ou tant que OGUST met en œuvre des efforts raisonnables pour les lui fournir. Dans toute hypothèse, le Client s'engage à ne pas enfreindre les droits de propriété intellectuelle qui sont attachés aux Solutions Logicielles et respecter les conditions légales et documentées des Solutions Logicielles ainsi que leur destination avant de rechercher ou de requérir toute interopérabilité.

8.4. Utilisation de Logiciels OPEN SOURCE :

OGUST peut être amenée à utiliser dans ses Logiciels des logiciels OPEN SOURCE. Dans ce cas, il est expressément convenu que la partie des Logiciels distribués sous licence OPEN SOURCE est soumise également à ces présentes Conditions Générales. Toutefois en cas de contrariété entre les conditions générales d'utilisation des logiciels OPEN SOURCE et les présentes Conditions Générales, il est expressément convenu que les conditions de licence du logiciels OPEN SOURCE ont la primauté par rapport à ces Conditions Générales. Dans ce cas OGUST mettra à disposition du Client les conditions de licences concernées.

Article 9. PARTENAIRES

OGUST intervient comme intermédiaire pour plusieurs services complémentaires ou Options, identifiés comme tel sur le site Internet et sur le Bon de Commande, proposés par des Partenaires.

L'ensemble de ces services sont soumis à leurs propres conditions générales de vente. Il appartient au Client de prendre connaissance desdites conditions générales de vente fournies par le Partenaire.

OGUST en sa qualité d'intermédiaire ne saurait ni garantir ni être responsable des services rendus par ses Partenaires au titre de ces services complémentaires ou Options.

Article 10. SUPPORT TECHNIQUE EN LIGNE

Le Client peut solliciter l'assistance de OGUST par e-mail via le menu Support de la Solution Logicielle OGUST ou à l'adresse suivante clients@ogust.com si le menu Support n'est pas disponible.

OGUST s'engage à répondre aux demandes dans les meilleurs délais du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures dans les conditions définies à l'article « Maintenance ».

Concernant les Options, le Client pourra solliciter l'assistance des Partenaires conformément à leurs propres conditions générales de vente et d'utilisation.

Article 11. MAINTENANCE

11.1. Généralités

La prestation de maintenance est exclusivement prise en charge par OGUST et concerne la maintenance corrective et évolutive des Logiciels. Elle est exécutée « à distance » et comprend une assistance technique, une garantie matérielle s'agissant du serveur ainsi qu'une maintenance logicielle.

11.2. Assistance

Cette prestation inclut une assistance technique et fonctionnelle de type Support en ligne/Hotline : Cette prestation permet au technicien de OGUST de résoudre à distance, par téléphone et/ou email et/ou via un outil dédié au suivi des demandes et des dysfonctionnements et visant une assistance à l'utilisation des Logiciels et à la résolution de problèmes exceptionnels dans les conditions prévues ci-après.

Le Client et/ou l'Utilisateur s'engage à coopérer de manière effective avec OGUST pour la bonne exécution de la prestation d'assistance.

OGUST s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir une réponse immédiate, assurée dans les 24 heures de l'appel ou de la demande (Ci-après les « Notifications ») pour les incidents « critiques » de nature à bloquer ou à fortement dégrader la fourniture du services.

OGUST intervient du Lundi au Vendredi de 9 H à 17 H sauf jours fériés et indisponibilités du service dont le Client est informé à l'avance.

Les fichiers ou éléments peuvent être transmis via l'outil de traitements des demandes et dysfonctionnement ou par e-Mail pour traitement et résolution des problèmes à l'adresse clients@ogust.com, si l'outil est indisponible.

11.3. Maintenance corrective

Une prestation de support en ligne permettant de traiter les anomalies est disponible du lundi au vendredi inclus, de 9h00 à 17h00. Les signalements d'anomalie doivent être confirmés par l'ouverture d'un ticket à OGUST sans délai, via un outil spécifique mis à disposition du Client à accessible à partie de la solution Ogust.

OGUST procède au diagnostic de l'anomalie et met ensuite en œuvre sa correction.

- (a) En cas d'anomalie bloquante, la prise en compte du signalement intervient sous 2 heures ouvrées. OGUST s'efforce de corriger l'anomalie bloquante dans les meilleurs délais, et propose une solution de contournement.
- (b) En cas d'anomalie semi bloquante, la prise en compte du signalement est effectuée dans les 4 heures ouvrables. OGUST s'efforce de corriger l'anomalie, et propose une solution de contournement pouvant permettre l'utilisation des fonctionnalités en cause dans les 2 jours ouvrés.
- (c) En cas d'anomalie mineure, la prise en compte du signalement est effectuée dans les meilleurs délais, et OGUST propose la correction de l'anomalie mineure dans une nouvelle version des Logiciels qui sera livrée dans le cadre de la maintenance évolutive.

11.4. Maintenance évolutive

Le Client bénéficie des mises à jour et évolutions fonctionnelles standard et, le cas échéant, à la demande.

OGUST s'engage à maintenir à jour le guide utilisateur, accessible depuis votre Ogust.

Les évolutions fonctionnelles à la demande, permettent aux clients de bénéficier de nouvelles fonctionnalités de manière anticipée et sans attendre leur programmation dans la roadmap produit d'Ogust. Toutes évolutions (fonctionnelles et/ou techniques) du service sont soumises aux droits d'utilisation décrits dans l'article 8.1

Les nouvelles versions sont expressément soumises aux Conditions Générales en vigueur au moment de la mise à jour.
Les interventions relatives à ce service peuvent rendre le service momentanément indisponible.

Elles sont effectuées après un délai de prévenance de 2 jours ouvrés et uniquement hors jours et heures ouvrés.

11.5. Limites

Sont exclues des prestations de maintenance décrites ci-dessus, toute prestation de communication des Logiciels avec d'autres systèmes d'exploitation/d'information.

Sont également exclues desdites prestations de maintenance sauf dispositions contraires et écrites :

- le développement de programmes informatiques spécifiques ;
- les ajouts ou modifications sur les programmes existants non imposés par un changement de la réglementation en vigueur ;
- la formation du personnel du Client ;
- les incidents dus à une mauvaise utilisation des Logiciels ;
- les incidents dus à une défaillance ou une interruption des réseaux de télécommunication et/ou du réseau électrique ;
- refus du Client de collaborer avec OGUST dans la résolution des anomalies et notamment de répondre aux questions et demandes de renseignement ;
- modification non autorisée des Solutions par le Client ou par un tiers ;
- manquement du Client à ses obligations au titre du Contrat ;
- implantation de tous progiciels, logiciels ou système d'exploitation non compatibles avec les Services applicatifs ;
- acte volontaire de dégradation, malveillance, sabotage ;
- détérioration due à un cas de force majeure .

Compte tenu de la haute technicité des Logiciels et des limites de l'état de la technique, OGUST ne peut pas garantir un fonctionnement sans incident ni un fonctionnement ininterrompu des Services OGUST, ni que son intervention permettra de régler l'incident rencontré ou qu'après son intervention l'incident rencontré n'apparaîtra pas de nouveau ou que toute autre difficulté ne sera pas générée du fait de cette même intervention. OGUST ne peut garantir un fonctionnement continu ou exempt d'erreurs des Logiciels et des Services OGUST.

Toute opération n'entrant pas dans le cadre des prestations de maintenance décrites ci-dessus pourra être fournie par OGUST sous réserve d'accord des deux parties, et moyennant une facturation supplémentaire au tarif en vigueur à la date d'intervention.

Article 12. FORMATION

OGUST recommande la formation des Utilisateurs du Client au Logiciel. La formation des Utilisateurs est réalisée par OGUST dès que le Logiciel est opérationnel, à distance, aux jours et aux heures ouvrés de OGUST. Les objectifs de la formation sont d'accompagner les Utilisateurs dans la prise en main du Logiciel, c'est-à-dire constitue une aide aux Utilisateurs mais ne doit aucunement aboutir à substituer OGUST au Client dans l'utilisation du Logiciel. Les conditions de réalisation seront définies dans le Bon de Commande ou tout autre conditions particulières.

Sur demande du Client, des formations sur site peuvent être dispensées par OGUST, les modalités de la formation en présence faisant alors l'objet d'une convention spéciale entre parties, aux conditions tarifaires en vigueur de OGUST à la date de la commande, frais de déplacement, d'hébergement et de restauration le cas échéant, en sus.

OGUST soumettra une proposition de prestation de formation aux Clients si ses relevés d'intervention dans le cadre de l'assistance technique et de la maintenance corrective des Services applicatifs font apparaître des problèmes récurrents d'utilisation par le Client distincts d'anomalies.

L'assistance fonctionnelle est réservée en priorité aux Clients ayant suivi un cycle de formation complet

Article 13. TRAITEMENT DES DONNEES

13.1. Données Personnelles

13.1.1 Principes généraux

Dans le cadre du présent Contrat, les Parties s'engagent, chacune d'elles, à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de Données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après, « **le règlement européen sur la protection des Données** »), mais également la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par les lois du 6 août 2004 et du 16 octobre 2016 et du 20 juin 2018 (« **Loi Informatique et Libertés** ») et ensemble (« **Règlementation sur les Données Personnelles** »)

13.1.2 Données collectées par OGUST, en qualité de responsable et/ou de co-responsable

OGUST sera amené au cours de l'exécution du présent Contrat à collecter les Données personnelles des collaborateurs du Client et/ou des autres intervenants pour les besoins d'exécution des Services.

Ces Données seront traitées par OGUST, en qualité de responsable du traitement et seront collectées aux fins exclusives d'assurer la gestion et le suivi du Contrat et/ou dans l'intérêt légitime d'OGUST d'amélioration de ses produits et Services. Il appartient au Client, à d'informer ses collaborateurs de la collecte de leurs Données par OGUST.

Ces Données seront conservées pendant la durée du Contrat et la durée de la prescription légale applicable à la présente prestation.

Ces Données sont transmises exclusivement aux personnes ayant besoin d'en connaître, à savoir les éventuels sous-traitants, autres partenaires existants, experts comptables, conseils.

Les Données sont stockées sur les serveurs de notre entreprise et/ou de nos partenaires et ne font l'objet par nos soins d'aucun transfert en dehors de l'Union Européenne.

Il est rappelé, à charge pour le Client de le rappeler à ses collaborateurs, que toute personne a le droit de demander l'accès, la rectification ou l'effacement des Données le concernant, de même que la limitation du traitement lorsque l'effacement n'est pas possible, ainsi que du droit de s'opposer au traitement de ses Données et le droit à la portabilité de ses Données. Chaque personne est également en droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Le non communication de ces informations peut entraîner l'impossibilité d'exécuter les Services, objet du Contrat.

Aucune prise de décision automatisée n'est effectuée sur la base des Données ainsi collectées.

OGUST, en sa qualité de fournisseur des outils OGUST en mode SaaS, aura également la qualité de responsable de traitement et à ce titre traitera les Données des Utilisateurs. A ce titre, le Client devra indiquer expressément dans l'ensemble de ses documents contractuels que les Données sont également traitées par la société OGUST.

13.1.3 Données collectées par OGUST, en qualité de sous-traitant

13.1.3.1 Obligations du Client

Le Client est responsable du traitement des Données aux fins de la souscription des prestations de services à la personne, OGUST n'ayant que la qualité de sous-traitant.

Si les Données transmises aux fins d'utilisation des Services comportent des Données à caractère personnel, le Client garantit à OGUST que :

- il a procédé à l'ensemble des obligations qui lui incombent aux termes de la Règlementation sur les Données Personnelles, notamment sans que la liste soit exhaustive qu'il a :
 - o effectué toute déclaration et/ou autorisation auprès de la CNIL, pour les traitements antérieurs au 25 mai 2018
 - o tenu et maintenu à jour un registre des traitements
 - o effectué toute analyse d'impact requise
 - o désigné, si nécessaire un délégué à la protection des données, ou le cas échéant justifié les raisons de l'absence de désignation
 - o informé les personnes physiques concernées de l'usage qui est fait desdites Données personnelles.
- il s'engage à collecter les données dans le respect de la Règlementation sur les Données Personnelles, notamment que les Données soient :
 - o traitées de manière licite, loyale et transparente au regard de la personne concernée (licéité, loyauté, transparence); le Client s'engage à informer les personnes concernées conformément à la Règlementation sur les Données Personnelles
 - o collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne pas être traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités;
 - o adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées (minimisation des données);
 - o exactes et, si nécessaire, tenues à jour; toutes les mesures raisonnables doivent être prises pour que les données à caractère personnel qui sont inexactes, eu égard aux finalités pour lesquelles elles sont traitées, soient effacées ou rectifiées sans tarder (exactitude);
 - o conservées sous une forme permettant l'identification des personnes concernées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées;
 - o traitées de façon à garantir une sécurité appropriée des données à caractère personnel, y compris la protection contre le traitement non autorisé ou illicite et contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle, à l'aide de mesures techniques ou organisationnelles appropriées (intégrité et confidentialité);
- il communique à OGUST des instructions claires et précises sur la sous-traitance des données

Le Client garantit qu'il est seul responsable de la qualité, de la licéité, de la pertinence des Données et contenus qu'il transmet aux fins d'utilisation des Services OGUST. Il garantit en outre être titulaire des droits de propriété intellectuelle lui permettant d'utiliser les Données et contenus. En conséquence OGUST dégage toute responsabilité en cas de non-conformité des Données et/ou des contenus aux lois et règlements, à l'ordre public ou encore aux besoins du Client. Le Client garantit OGUST à première demande contre tout préjudice qui résulterait de sa mise en cause par un tiers pour une violation de cette garantie.

Plus généralement, le Client est seul responsable des contenus et messages diffusés et/ou téléchargés via les Services OGUST. Le Client demeure le seul propriétaire des Données.

A ce titre, le Client garantit OGUST contre tout recours, plainte ou réclamation émanant d'une personne physique dont les Données personnelles seraient reproduites et hébergées via les Services OGUST, sans respecter les pré-requis ci-dessus

En particulier, il est rappelé que de base les Services ne sont pas proposés pour héberger des Données dites sensibles au sens de la Règlementation sur les Données Personnelles, et en particulier des Données de santé. Dès lors, tout recueil de ce type de donnée, sans accord préalable et écrit d'OGUST est interdit et ne pourra faire l'objet de demande indemnitaire auprès d'OGUST.

13.1.3.2 Obligations générales d'OGUST en tant que Sous-Traitant

OGUST, en sa qualité de sous-traitant, s'engage à :

- ne pas héberger ces Données sur des serveurs en dehors de l'Union Européenne, ou à défaut en informer le Client afin que ce dernier puisse réaliser les déclarations et diligences nécessaires.

- Respecter les instructions écrites du Client quant aux Données, étant précisé qu'à défaut d'instructions écrites du Client, le Client reconnaît que les éléments, objet de la présente clause, sont considérés comme suffisants
- 1. traiter les Données **uniquement pour la ou les seule(s) finalité(s)** qui fait/ont l'objet de la sous-traitance
- 2. traiter les Données **conformément aux instructions documentées** du Client figurant en annexe du présent Contrat.
- 3. **garantir la confidentialité** des Données à caractère personnel traitées dans le cadre du présent Contrat
- 4. veiller à ce que les **personnes autorisées à traiter les Données à caractère personnel** en vertu du présent Contrat s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité
- 5. prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de **protection des Données dès la conception** et de **protection des Données par défaut**
- 6. **Aider le Client, dans la mesure du possible**, à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées : droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité des Données, droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage). Lorsque les personnes concernées exercent auprès du Prestataire, des demandes d'exercice de leurs droits, ce dernier les transmettra sans délai au Client
- 7. Notifier au responsable de traitement toute violation de Données à caractère personnel dont il aura connaissance dans un délai maximum de soixante douze (72) heures après en avoir pris connaissance. Cette notification est accompagnée de toute documentation utile afin de permettre au Client, si nécessaire, de notifier cette violation à l'autorité de contrôle compétente.
- 8. Mettre à disposition du Client les documents requis permettant de démontrer le respect par OGUST de la Réglementation sur le Données Personnels

Au terme du Contrat, le Prestataire s'engage à, sur demande expresse du Client à :

- détruire toutes les Données à caractère personnel ou
- à renvoyer toutes les Données à caractère personnel au responsable de traitement ou
- à renvoyer les Données à caractère personnel au sous-traitant désigné par le responsable de traitement

Le renvoi doit s'accompagner de la destruction de toutes les copies existantes dans les systèmes d'information du Prestataire, sauf conservation à des fins de preuves.

13.2. Obligations en terme de sécurité des Données

Chacune des Parties s'engagent à mettre en œuvre les moyens techniques appropriés pour assurer la sécurité des Données.

Sous réserve de l'Article « Responsabilité », OGUST s'engage à préserver l'intégrité et la confidentialité des Données, notamment :

- Les Données sont hébergées sur des serveurs sécurisés dans des environnements protégés, garantissant un accès limité aux personnels autorisés.
- Les infrastructures logicielles sont mises à jour régulièrement afin de garantir la sécurité et limiter les failles de sécurité.
- L'accès aux services OGUST est disponible en accès sécurisé avec échanges cryptés via un certificat SSL.
- Une authentification par un Identifiant est requise pour l'accessibilité aux Données.

Le Client s'engage à mettre en œuvre sur ses outils informatiques tout système de protection, tels que sans que la liste soit exhaustive antivirus, firewall, afin d'éviter tout dysfonctionnement dus à des malveillances internes, attaques ou infections par des virus ou des pourriels informatiques.

13.3. Conservation et sauvegarde des données

Pour les Services OGUST, OGUST s'engage à ce que les Données enregistrées soient sauvegardées régulièrement. Les Données OGUST sont sauvegardées au minimum quotidiennement.

OGUST n'assume toutefois aucune obligation d'archivage des Données. OGUST s'engage à conserver les Données enregistrées pendant un délai de soixante (60) jours suivant l'expiration d'un abonnement aux Services OGUST. Les Données enregistrées sont définitivement supprimées à l'expiration d'un délai de douze (12) mois suivant l'expiration d'un abonnement aux services OGUST.

Les Données d'un compte actif sont, sauf instructions contraire du Prestataire, consultables en ligne pendant une durée de 36 mois.

Les Données enregistrées peuvent être exportées par les Utilisateurs suivant les modalités financières décrites dans les différents Services.

Le Client s'engage à sauvegarder et exporter l'ensemble des Données et de les conserver pour les durées légales correspondantes et en conformité avec la Réglementation sur les Données Personnelles

Le Client s'engage à vérifier les conditions de conservation des Données pour chaque Option.

13.4. Audit de la sécurité des Données

Le Client, en sa qualité de responsable du traitement des Données, après en avoir avisé OGUST par écrit avec un préavis minimum de deux (2) semaines, pourra faire procéder, à ses frais, dans la limite d'une fois par an et sous réserve que la durée de l'audit ne soit pas supérieur à une (1) semaine, à un audit des conditions de sécurité et de confidentialité des Données dans le cadre de l'exploitation des Solutions Logicielles et, plus généralement, du respect par OGUST de la Réglementation sur le Données Personnelles.

La date de l'audit devra être accepté au préalable par OGUST, avec d'éviter tout perturbation de l'activité et des services de OGUST. L'audit sera mené durant les heures ouvrées du Client et hors jours fériés ou congés. OGUST sera en droit de reporter la date d'audit pour des raisons organisationnelles (période de congé, surcharge de travail...).

Pour ce faire, le Client désignera un auditeur indépendant non concurrent d'OGUST, disposant de compétence en matière de Données Personnelles et de solutions SaaS, qui devra être agréé par OGUST, et qui devra signer un engagement de confidentialité. A ce titre, les auditeurs, y compris le Client ne pourront avoir accès aux codes sources des outils OGUST, aux tarifs et noms des autres clients et/ou fournisseurs, aux secrets d'affaires et/ou aux informations confidentielles de tiers. En cas de discussion sur le caractère confidentiel ou non des éléments, le litige sera tranché par le tribunal compétent du ressort de la cour d'appel de Paris, saisi par la partie la plus diligente. L'audit en cours se poursuivra toutefois sur les sujets ne concernant pas lesdits éléments

OGUST s'engage à collaborer de bonne foi avec l'auditeur et à lui faciliter son audit en lui procurant toutes les informations nécessaires et en répondant à l'ensemble de ses demandes afférentes à cet audit.

Le temps passé par OGUST dans le cadre de l'audit sera facturé sur la base d'un taux horaire de 140 euros.

Un exemplaire du rapport d'audit rédigé par l'auditeur sera remis à chaque Partie et sera examiné conjointement par les Parties qui s'engagent à se rencontrer à cet effet.

Article 14. PRIX

Les prix des Services sont définis dans le Bon de Commande transmis au Client ou accessible dans l'interface en ligne. Ces prix sont susceptibles d'évoluer. Un extrait des tarifs en vigueur est disponible sur le site internet à la rubrique Tarifs.

Il est précisé que le prix des Services ne comprend pas le coût des télécommunications et d'accès à Internet permettant l'utilisation des Services OGUST qui restent à la charge du Client.

Les prestations supplémentaires et Options éventuellement sollicitées par le Client feront l'objet d'un devis particulier qui devra être signé pour accord par le Client. De manière générale, toute intervention de OGUST chez le Client, pour quelque cause que ce soit, fera l'objet d'un devis particulier qui devra être signé pour accord par le Client. La signature électronique par le Client proposée dans le portail client OGUST, vaudra accord sur le devis.

Toute hausse du taux de TVA sera répercutée immédiatement et de plein droit par OGUST sur les tarifs sans ouvrir droit à résiliation anticipée.

Article 15. FACTURATION ET PAIEMENT

15.1. Crédit de Services

Sauf disposition particulière contenue dans le Bon de commande, le Client souscrit un crédit de Services (Ci-après désigné « Crédit de Services ») limité dont le prix varie en fonction des abonnements et services souscrits par le Client. Le crédit de Services est facturé à la commande et le paiement s'effectue, par avance en prépaiement, en ligne par carte bancaire.

Le Client peut à tout moment recharger son crédit de Services en prolongeant des services ou en commandant d'autres services. La date de fin de son crédit de Services est alors systématiquement recalculée en fonction des services souscrits.

Une fois ce crédit de Service consommé, le Client ne peut plus utiliser les Services, sans procéder à un rechargement de crédit de Services.

Certaines options ne sont pas disponibles dans ce mode et le passage sur un mode « Paiement mensuel » est alors nécessaire pour l'ensemble du compte.

15.2. Paiement mensuel

Le Client peut également choisir, sous réserve de l'accord préalable de OGUST, de souscrire à un abonnement de type « Paiement mensuel » dont la durée de 12 ou 24 mois renouvelable sera définie dans le Bon de Commande, à compter de la date de souscription. Dans ce cas, la facturation s'effectuera le 1^{er} jour de chaque période de facturation mensuelle, à compter de la date de souscription, étant entendue que les abonnements et services seront facturés à l'avance avec régularisation sur la facture suivante. Sauf pour la première facture qui devra être payée en ligne par carte bancaire, le paiement s'effectuera par prélèvement bancaire, à une date d'échéance au maximum de 10 jours après la date de la facture.

Le Client peut à tout moment modifier son abonnement. La prise en compte se fait au prochain jour anniversaire (pour une évolution) et avec réengagement pour une période identique ou prise en compte à la prochaine date anniversaire du contrat (pour une régression).

15.3. Retard de paiement

Conformément à la réglementation en vigueur, toute somme non payée à son échéance produit de plein droit, à compter de l'échéance, des intérêts de retard égaux à 5 (cinq) % par mois de retard sans pouvoir être inférieurs au taux de trois fois le taux d'intérêt légal par mois de retard.

Une indemnité forfaitaire de 40 euros sera due en cas de retard de paiement pour frais de recouvrement sans préjudice de la réparation du préjudice intégral.

Article 16. SUSPENSION PROVISOIRE DE L'EXECUTION DU CONTRAT

OGUST se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations et de bloquer l'accès au service en cas de non règlement, après mise en demeure par Email resté plus de 8 (huit) jours infructueuse, jusqu'au règlement de la facture en souffrance, sans que cette suspension puisse être considérée comme une résiliation du contrat du fait de OGUST, ni ouvre un quelconque droit à indemnisation pour le Client.

Article 17. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Client reconnaît que OGUST est seul propriétaire des droits de propriété intellectuelle afférents aux logiciels et services OGUST et aux contenus du site www.ogust.com.

OGUST ne concède qu'une licence d'utilisation non exclusive d'une durée limitée, incessible et non transférable des services OGUST dans les conditions définies à l'article 8.

Article 18. CONFIDENTIALITE

Chacune des Parties s'oblige à (i) tenir confidentielles toutes les informations qu'elle recevra de l'autre Partie, et notamment à (ii) ne pas divulguer les informations confidentielles de l'autre Partie à un tiers quelconque, autre que des employés ou agents ayant besoin de les connaître ; et (iii) n'utiliser les informations confidentielles de l'autre Partie qu'à l'effet d'exercer ses droits et de remplir ses obligations aux termes du Contrat.

Nonobstant ce qui précède, aucune des Parties n'aura d'obligation quelconque à l'égard d'informations qui (i) seraient tombées ou tomberaient dans le domaine public indépendamment d'une faute par la Partie les recevant, (ii) seraient développées à titre indépendant par la Partie les recevant, (iii) seraient connues de la Partie les recevant avant que l'autre Partie ne les lui divulgue, (iv) seraient légitimement reçues d'un tiers non soumis à une obligation de confidentialité, ou (v) devraient être divulguées en vertu de la loi ou sur ordre d'un tribunal (auquel cas elles ne devront être divulguées que dans la mesure requise et après en avoir prévenu par écrit la Partie les ayant fournies).

Les obligations des Parties à l'égard des informations confidentielles demeureront en vigueur pendant toute la durée du Contrat et aussi longtemps, après son terme, que les informations concernées demeureront confidentielles pour la Partie les divulguant et, en toute hypothèse, pendant une période de un an après le terme du Contrat.

Chacune des Parties devra restituer toutes les copies des documents et supports contenant des informations confidentielles de l'autre Partie, dès la fin du Contrat, quelle qu'en soit la cause. Les Parties s'engagent par ailleurs à faire respecter ces dispositions par leur personnel, et par tout préposé ou tiers qui pourrait intervenir à quelque titre que ce soit dans le cadre du Contrat.

Article 19. RESPONSABILITE

OGUST exécute les obligations contractuelles à sa charge avec tout le soin possible conformément aux usages en vigueur. En raison de la spécificité de sa profession, OGUST est astreint à une obligation de moyens.

Le droit d'utilisation des Solutions Logicielles est concédé « en l'état », sans garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou tacite, quant à sa qualité, ses performances ou résultats. Le Client reconnaît avoir été en mesure d'évaluer préalablement à la conclusion du Contrat, les capacités des Solutions Logicielles et les spécificités, notamment techniques, des Services OGUST.

OGUST ne garantit pas un fonctionnement continu des Solutions Logicielles ou des Services OGUST, ni qu'elles sont exemptes d'erreurs. La responsabilité de OGUST ne pourra être établie qu'en cas de faute grave ou de négligence prouvée dans l'exécution de ses obligations.

Le Client est averti des aléas techniques inhérents à l'Internet, et des interruptions d'accès qui peuvent en résulter. En conséquence, OGUST ne sera tenu responsable des éventuelles indisponibilités ou ralentissements et de la continuité des Services OGUST des Services OGUST.

En outre, OGUST exécute ses prestations conformément à la Charte qualité.

Les Services OGUST peuvent être occasionnellement suspendus en raison d'interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement des serveurs du Client. En cas d'interruption des Services OGUST pour maintenance, OGUST s'engage à respecter la procédure des opérations décrite dans l'article MAINTENANCE afin que le Client puisse être informé au mieux de l'interruption, et qu'il prenne ses dispositions suffisamment à l'avance pour éviter toute perturbation de son activité.

SYKIO ne pourra être tenu responsable de l'impact éventuel de cette indisponibilité sur les activités du Client.

OGUST ne saurait être tenu pour responsable des manquements à des obligations qui ne relèvent pas de sa négligence, qui auraient pour cause des éléments qu'elle ne saurait maîtriser (perturbation ou encombrement des lignes, mauvaise qualité du courant électrique, faits de tiers, faits qui relèvent de la responsabilité du Client...).

En aucun cas, OGUST ne pourra être déclaré responsable du fait de la destruction de fichier ou de programme. Le Client s'engage à se prémunir contre ce type de difficultés en disposant d'un double de l'ensemble des informations qu'il pourra obtenir par exports depuis le logiciel en ligne, et d'une sauvegarde des données.

Si la responsabilité de OGUST était retenue, elle serait limitée de convention expresse aux dommages directs et plafonnée aux sommes versées par le Client à la date de survenance du fait générateur de responsabilité, par poste utilisateur, par jour d'interruption sur la moyenne de consommation des 6 derniers mois.

OGUST n'est pas responsable des dommages indirects que pourrait subir le Client tels que pertes de bénéfices, préjudice commercial, gain manqué, perte, inexactitude ou corruption de fichiers ou de Données, perte de chiffre d'affaires, perte de clientèle, perte d'une chance, coût de l'obtention d'un produit, d'un service ou de technologie de substitution etc. pour lesquels le Client doit conclure à ses frais les polices d'assurances appropriées.

Il revient au Client de prendre toutes les précautions nécessaires pour garantir la non divulgation d'informations au personnel non autorisé.

Le Client est vivement invité à vérifier l'exactitude et la conformité des documents et données issues des Services OGUST, au regard des données saisies ainsi que de la législation en vigueur.

Les cas de force majeure suspendent les obligations des parties.

De façon expresse sont considérés comme cas de force majeure ceux habituellement retenus par la jurisprudence : grève générale, grève sectorielle

de la profession, blocage des moyens de transport, incendie, tempête, etc.

OGUST en sa qualité d'intermédiaire ne saurait ni garantir ni être responsable des services rendus par ses Partenaires au titre des Options.

Article 20. LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les Clients disposent de la libre faculté de fournir des informations personnelles les concernant.

L'accès aux Services offerts par OGUST nécessite la collecte d'un certain nombre d'informations personnelles concernant le Client.

Les Clients ne souhaitant pas fournir les informations nécessaires à l'utilisation des Services offerts par OGUST ne pourront ni utiliser les Services, ni passer commande auprès de OGUST.

Les données récoltées sont nécessaires à la bonne administration des services proposés par OGUST ainsi qu'au respect de ses obligations contractuelles. Ces données sont conservées par OGUST en cette unique qualité, et OGUST s'engage à ne pas les utiliser dans un autre cadre, ni à les transmettre à des tiers, hors accord express du Client ou cas prévus par la loi. Ces données font l'objet d'un traitement informatique. Le responsable du traitement est OGUST dont les coordonnées sont indiquées dans l'article « DEFINITION ». Les coordonnées de tous les Clients sont sauvegardées pour une durée raisonnable nécessaire à la bonne administration des Services de OGUST et à une utilisation normale des données. Ces données sont conservées dans des conditions sécurisées, selon les moyens actuels de la technique, dans le respect des dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978.

Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et libertés les Clients et prospects de OGUST disposent d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui les concernent.

Les données personnelles récoltées ne font l'objet d'aucun transfert vers l'étranger.

Numéro de déclarant : 1584480 v 0 et 1584497 v 0

Article 21. RECONDUCTION DES CONTRATS

Sauf dans le cas de la souscription à des crédits de Service, à l'issue de la période initiale de souscription telle qu'indiquée dans le Bon de Commande, l'abonnement aux Services OGUST sera reconduit tacitement par période identique sous réserve du règlement de l'abonnement mensuel. Toutefois, chaque partie peut renoncer à ce droit et y mettre fin sans indemnité, sous réserve d'avoir prévenu l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception trois mois avant la fin de la période de souscription. En cas de reconduction, les tarifs seront réévalués en fonction de l'indice SYNTEC suivant la formule suivante : $P1 = P0 \times S1/S0$, où P1 : prix révisé, P0 : prix d'origine, S0 : dernier indice SYNTEC publié à la date de souscription du contrat et S1 : dernier indice publié à la date de révision.

Article 22. RESILIATION DE TOUT CONTRAT POUR MANQUEMENT AUX OBLIGATIONS

En cas de non respect de l'une des obligations prévues au contrat, et après mise en demeure par lettre recommandée restée infructueuse dans un délai de quinze jours, ledit contrat pourra être résilié de plein droit par l'une ou l'autre partie.

A compter de la résiliation le Client sera tenu de restituer à OGUST, sans délai, les éléments détenus par lui du fait de la prestation concernée (matériels, logiciels, documentation...).

OGUST s'engage en cas de résiliation à transmettre les données au client par fichiers textes (*voir conditions financières*).

La résiliation sera effective à l'expiration des délais fixés dans les mises en demeure ou notifications.

La rupture ou le non renouvellement du contrat de services OGUST entraîne de plein droit la rupture des contrats relatifs aux options souscrites.

Dans l'hypothèse d'une résiliation, le Client cessera d'utiliser tous codes d'accès aux Solutions et aux Services OGUST.

Les prestations de réversibilité seront mises en œuvre conformément à l'article 23.

Article 23. REVERSIBILITE

En cas de cessation de la relation contractuelle, quelle qu'en soit la cause, OGUST s'engage à restituer (ou éventuellement détruire, au choix du Client), selon les conditions financières en vigueur au jour de la notification de la réversibilité, à la première demande de celui-ci formulée par lettre recommandée avec accusé de réception et dans un délai de 15 jours à la date de réception de cette demande, l'ensemble des Données lui appartenant sous un format standard lisible sans difficulté.

Le Client collaborera activement avec OGUST afin de faciliter la récupération des Données.

OGUST fera en sorte que le Client puisse poursuivre l'exploitation des Données, sans rupture, directement ou avec l'assistance d'un autre prestataire.

Durant la phase de réversibilité, les niveaux d'engagement de La charte qualité seront revus.

A la demande du Client, OGUST pourra effectuer des prestations d'assistance technique complémentaires au Client et/ou au tiers désigné par lui, dans le cadre de la réversibilité. Ces prestations d'assistance seront facturées au tarif de OGUST en vigueur au moment de la notification de la réversibilité.

Article 24. ASSURANCE

Chaque Partie garantit qu'il a souscrit et qu'il maintiendra en vigueur une assurance responsabilité professionnelle aux fins de couvrir les risques afférents à leur activité.

En particulier, le Client s'engage à s'assurer pour tout risque de perte de Données.

Article 25. CESSION DE CONTRAT

Un contrat ne peut, en aucun cas, faire l'objet par le Client d'une cession totale ou partielle, à titre onéreux ou gratuit.

Article 26. LANGUE, DROITS DES CONTRATS, TRIBUNAUX COMPETENTS

Le contrat, ses annexes et avenants sont obligatoirement en français et sont régis par le droit français.

Tout litige relèvera de la compétence exclusive du tribunal de Commerce dont relève OGUST, nonobstant la pluralité de défendeurs ou appels en garantie.

ANNEXE - CHARTE QUALITE

OGUST s'engage à respecter la Charte Qualité suivante :

DISPONIBILITÉ

OGUST s'engage à mettre en place des contrôles efficaces de nature à procurer une assurance raisonnable que le Client peut accéder et utiliser les Solutions concernées aux heures déterminées au contrat.

OGUST a notamment mis en place un système redondant permettant un service sans interruption, qui permet de garantir un taux de disponibilité de l'ordre de 99,9%.

REPORTING

OGUST fournit un rapport mensuel de disponibilité permettant de vérifier les paramètres définis à la présente Charte.

SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ

OGUST s'emploie à sécuriser l'accès et l'utilisation des Solutions, en tenant compte des protocoles, conformément aux usages en la matière.

OGUST a mis en place des contrôles efficaces de protection contre l'accès électronique non autorisé aux systèmes d'exploitation et aux applications de OGUST, ainsi qu'aux renseignements confidentiels des Clients afin de procurer une assurance raisonnable que l'accès aux systèmes et aux Données des Clients est limité aux personnes autorisées et que les renseignements confidentiels des Clients sont protégés contre toute utilisation non conforme à leur usage.

INTÉGRITÉ

OGUST s'engage à mettre en place des contrôles efficaces de nature à procurer une assurance raisonnable que les applications mises à dispositions des Clients traitent les Données qui lui sont confiées sans risques d'omission, altération, déformation ou toutes autres formes d'anomalie susceptibles de nuire à l'intégrité des résultats issus de ces applications et que les traitements sont en conformité avec la réglementation légale qui leur sont applicables, et que les Données et traitements sont accessibles pour les contrôles et audits extérieurs qui pourraient être diligentés.

L'intégrité du traitement s'étend à toute composante du système et à toutes les phases du traitement (entrée de données, transmission, traitement, stockage et sortie des données). Ces contrôles consistent en des contrôles de cohérence des traitements, la détection et la gestion des anomalies ainsi que l'information des Utilisateurs relativement à tout risque de non-conformité associée.